

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>mes</sup> et MM. Anne-Marie von Arx-Vernon, Nelly Guichard, Luc Barthassat, Mario Cavaleri, Guy Mettan, Pascal Pétroz, Pierre-Louis Portier et Patrick Schmied*

*Date de dépôt: 29 juin 2005*

*Messagerie*

## **Proposition de motion** **Genève, capitale de l'éducation**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'importance d'investir dans l'avenir par l'innovation et la formation ;
- l'impact des hautes écoles sur le développement économique et social de notre canton ;
- la concurrence toujours plus forte à laquelle notre canton doit faire face en matière de formation de pointe,

invite le Conseil d'Etat

à mettre sur pied une promotion exogène genevoise visant à faire implanter à Genève de nouveaux instituts issus des grandes universités étrangères.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Lorsqu'une entreprise est en difficulté, trois règles doivent toujours être appliquées pour l'aider à s'en sortir : couper dans les coûts, recentrer son activité sur son métier de base et investir dans l'avenir. Chacune de ces trois règles ou mesures est indispensable et elles doivent être prises simultanément. Si on oublie, par exemple, d'investir dans l'avenir par l'innovation et la formation, l'entreprise entre dans un cercle vicieux de coupe et de recentrage qui l'entraîne vers des pertes de marchés et donc de clients. En effet, ceux-ci vont de plus en plus douter de la capacité de l'entreprise à survivre et finalement la quitter au profit de concurrents, ce qui va conduire l'entreprise vers une lente agonie. Oui, au plus fort d'une restructuration, il faut investir dans des produits nouveaux et dans l'intelligence créative des employés et ouvrir des marchés nouveaux pour regagner ce qui est essentiel dans une entreprise, le « momentum ». Pour gagner, il faut qu'une entreprise ait la « pêche ».

Il en est de même pour les communautés publiques, ou presque. Examinons une telle mesure d'investissement pour l'avenir de Genève.

### **L'impact des hautes écoles**

Depuis plusieurs années déjà, Lausanne a ravi la place de capitale éducative de la Suisse romande, grâce à l'EPFL, à l'Université de Lausanne, à IMD et à plusieurs centres de recherche mondialement connus comme l'ISREC. Au lieu de se plaindre, comme on l'entend souvent dans les milieux académiques genevois, sur cette boulimie lausannoise, notamment de l'institution fédérale, on ferait mieux, à Genève, de relever le défi. Cela passerait obligatoirement par l'implantation d'une nouvelle université ou d'un institut technologique à Genève. En effet, toutes les villes qui, dans le monde, comptent vraiment aujourd'hui ont deux ou plusieurs universités.

On peut citer en exemple Boston, Bangalore ou Shanghai. Et même si l'on considère de plus petites villes qui se positionnent dans la compétition pour la croissance telles que Pittsburgh, Grenoble, Toulouse ou Oxbridge (Oxford-Cambridge), elles disposent de plusieurs institutions universitaires mondialement reconnues. Il n'y a pas de secret : les universités sont au cœur du développement de la société du savoir.

Une étude du Crédit Suisse sur l'avenir du développement économique régional suisse l'a bien compris. Deux des critères de succès les plus importants retenus par cette étude sont le niveau de formation de la population et le nombre de personnes hautement qualifiées sur un territoire donné.

En effet, cette fontaine de jouvence que représentent les jeunes fréquentant les centres de formation académique est vitale pour l'essor de toute région. Non seulement l'apport de jeunes filles et de jeunes gens, forces vives du renouveau, mais également par l'effet de « spillover » qu'il représente dans une ville, une région. A savoir cette capacité de transfert du savoir des centres de formation et de recherche vers la région qui les entoure.

### **Prospection académique**

Il est clair que Genève peut s'enorgueillir de la présence du CERN sur son territoire, mais il faut bien reconnaître en même temps que cette institution est un peu hors sol. Là, il n'y a eu que très peu d'effet « spillover ». Les milliers de scientifiques venus du monde entier faire des expériences au CERN sont pour la plupart déjà repartis avec leurs découvertes. Et la plus grande invention de la fin du siècle dernier qu'est le Web n'a finalement créé aucune richesse pour Genève. Grave erreur d'une absence de transfert industriel : la région serait aujourd'hui bien différente si nous avions une entreprise de type « Microsoft du Web » à Meyrin !

Non, ce qu'il faut, c'est une institution nouvelle de langue anglaise ou française qui forme des jeunes, des jeunes du monde entier. Ainsi, toute la force de renouveau passera par notre capacité à fixer ensuite ces jeunes créatifs ou entrepreneurs, venus d'ailleurs, sur notre territoire. Comment ? C'est assez simple. La promotion économique de Genève pourrait utiliser une bonne partie de l'énergie qu'elle consacre aujourd'hui à capter des entreprises étrangères à la chasse aux grandes universités du monde pour qu'elles établissent des instituts à Genève.

Si Stanford, Virginia Tech ou l'Université de Chicago, par exemple, ouvraient des antennes à Genève, cela changerait la face de ce canton pour toujours.

Imaginez des dizaines de milliers d'étudiants, de chercheurs et de professeurs déambulant dans la ville à la recherche de savoirs nouveaux. Quelle richesse ! Ce rêve n'est pas irréaliste du tout dès lors que le monde académique est justement en train de se globaliser. La nécessité pour les grandes universités, notamment américaines, d'étendre le champ de leur influence passe, pour elles, par des implantations sur différents continents. Le

MIT, par exemple, a récemment créé deux campus nouveaux en Irlande pour l'Europe et à Dubaï pour le Moyen-Orient. La course aux universités a donc déjà commencé, et Genève ne fait rien !

C'est dommage, car Genève pourrait très bien devenir une capitale de l'éducation. Il suffit de changer nos priorités. Demandons urgemment au Conseil d'Etat et à la promotion exogène genevoise d'accomplir cette mission. Cela nous garantira à terme une croissance durable, très durable.

A la lumière de cet exposé des motifs, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente motion et de bien vouloir la faire suivre au Conseil d'Etat.